

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MARS 2022

Présents : M. Jean-Maxence DEMONCHY, Mme Françoise LUGNIER, M. Philippe MACQUET, M. Pascal BARRIER, M. Philippe CIOCHETTO, Mme Nathalie FANGET, Mme Evelyne GRENIER, M. Daniel GUILLOT, M. Gilbert LELARGE, M. Karl LUGNIER, M. Sébastien PETION, Mme Germaine RONDEL, M. Michel ROTAGNON, M. Mathieu VIDAL

Absents excusés : Mme Anne-Marie GIRAUDIAS

Secrétaire de séance : Mme Françoise LUGNIER

1/Droit de délaissement sur un terrain du bourg

Les parcelles 161 et 162 appartenant à Madame Gérossier avaient été réservés par la commune au cours d'un précédent mandat en vue d'un projet.

Ce projet n'ayant pas vu le jour et Madame Gérossier souhaitant les récupérer, le conseil municipal annule cette réservation.

2/Choix de l'architecte pour le projet école

Le conseil municipal a choisi l'agence ampère située à Feurs pour le projet de rénovation et d'extension de l'école.

3/Voirie

. Le curage des fossés aura lieu entre le 24 mars et le 30 mars par l'entreprise Naulin (Civens) au chemin de l'étang, chemin de l'avenue, chemin de Jay et chemin de Platon.

. Une réflexion va être menée pour l'accès des poids lourds par le chemin de la Fabrique afin d'approvisionner l'usine VP Bourg. Une réunion doit avoir lieu entre l'entreprise VP Bourg, la Mairie de Saint-Sixte, Loire Forez et le Département.

. Des travaux d'enfouissement des réseaux auront lieu en fin d'année sur lieu-dit le Pontet. Ce chantier d'un coût de 177660€ HT est entièrement financé par le SIEL.

4/Ecole

Le second conseil d'école s'est déroulé à Arthun le 10 mars.

. Les effectifs restent stables avec 107 élèves sur le RPI.

. Un Plan Particulier de Mise en Sécurité s'est déroulé sur les 3 écoles. Les différents exercices ont démontré une bonne organisation sur les 3 sites.

. Différents projets ont été présentés pour cette fin d'année scolaire.

5/Préparation des élections présidentielles

Un planning de présence a été mis en place par le conseil municipal afin de tenir le bureau de vote pour les élections du 10 et 24 avril.

6/Questions diverses

- . Un deuxième et dernier devis pour la rénovation de la porte de l'église est arrivé en Mairie.
- . Après visite, un menuisier doit établir des devis pour la rénovation et la création de menuiserie sur les bâtiments municipaux.
- . L'abattage du tilleul de l'église aura lieu le mercredi 6 avril.